

Lettre de la Communauté  
de communes  
Gisors Epte Lévrière

Gisors  
Epte Lévrière

Communauté  
de communes

## La Maison de l'enfance c'est pour septembre 2012

### ZOOM

- Des services communautaires bientôt regroupés à l'ancienne DDE de Gisors
- Une nouvelle signalétique et un nouveau parking pour la voie verte

**Lire en page 2**

### GROS PLAN

- Viabilité hivernale : une coopération utile avec les communes

**Lire en page 4**

### ACTUALITÉS

- 5 mini-séjours organisés en juillet 2011

**Lire en page 6**

### ASSOCIATIONS

- Le C.O.B.E., Veni Vidi Ludi

**Lire en pages 6 et 7**



**L**e projet de structure multi-accueil prévu rue du Faubourg de Neaufles à Gisors est sur les rails. La Communauté de communes qui en assurera la gestion future, a délégué à EAD, le pilotage de

la construction de l'équipement conçu par le cabinet d'architecture Basselier/Jarzaguet. La finalisation des plans est en cours, pour un dépôt du permis de construire en février/mars 2011. Les entreprises seront consultées en mai/juin 2011 et le démarrage du chantier devrait intervenir en septembre. Il faudra un an de travaux avant l'ouverture du bâtiment qui répondra aux normes « Basse consommation énergétique » et « Haute qualité environnementale » (HQE). La structure multi-accueil offrira quarante places en crèche et halte-garderie à la rentrée 2012. Le coût global de l'équipement, hors terrain, est estimé à 2,3 millions d'euros. Les élus de la Communauté et son Président ont obtenu un niveau de subvention de plus de 80 % pour cet équipement. Le Conseil général de l'Eure participera à hauteur de 820 000 €, l'Etat pour 500 000 €, la Caisse d'allocations familiales pour 500 000 € sommes auxquelles s'ajoutera une enveloppe parlementaire de 12 000 €. Au total, ce projet d'envergure s'avérera peu coûteux au niveau de la construction pour la collectivité et améliorera sensiblement le quotidien des habitants de notre Communauté.

**N.B. :** Signalons qu'il est prématuré de faire acte de candidature pour travailler dans cet équipement comme pour y obtenir une place pour votre enfant.

Gisors  
Epte Lévrière

Communauté  
de communes

5, rue Jean Jaurès

27140 Gisors

tél. : 02 32 27 89 50

Fax : 02 32 27 89 49

Site internet : [www.cdc-gisors.fr](http://www.cdc-gisors.fr)

## Voie verte

### Une fête bien arrosée

Malgré un temps exécrable, l'édition 2010 de la fête de la voie verte a rassemblé, le 26 septembre, de nombreux participants à Guerny et Fourges. La plupart des manifestations prévues le matin se sont déroulées comme prévu et plus de deux cents repas ont été servis au déjeuner. Un succès qui témoigne, dans des conditions météorologiques difficiles, de l'ancrage populaire de cette manifestation. Il ne reste plus qu'à espérer un temps plus clément pour l'édition 2011.

### Une signalétique touristique

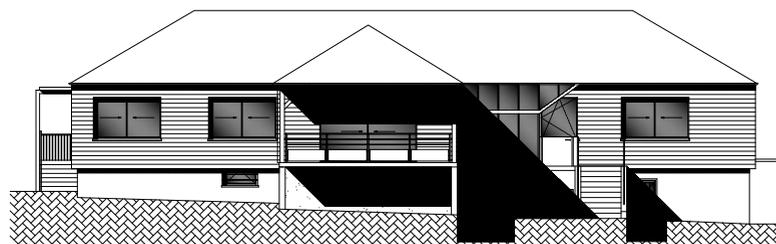
En 2011, une signalétique touristique, confectionnée par les services communautaires avec les partenaires, devrait voir le jour tout le long de la Voie Verte. À chaque intersection de la Voie Verte avec un axe routier seront indiqués aux usagers à quelle distance ils se trouvent d'un site historique, archéologique ou naturel à découvrir ainsi que les services et commerces à proximité. Un bon moyen de valoriser le développement local.

### Nouveau parking

Le Syndicat Mixte a fait l'acquisition d'un terrain à Neaufles Saint Martin afin d'y réaliser en mai/juin 2011 un parking de stationnement pour un coût estimé à 58 000 euros HT avec près de 30 000 euros d'aides du Conseil général de l'Eure et du Conseil régional de Haute Normandie. La maîtrise d'ouvrage de ce parking sera assurée par le Syndicat Mixte de la Voie verte, géré pour rappel par la Communauté de communes

## Zoom

# Des services regroupés pour une Communauté de communes plus performante



La future façade du siège de la Communauté de communes

**D**ans un souci de bonne gestion des fonds publics, l'ensemble des services de la Communauté de communes seront regroupés dans les locaux entièrement réhabilités de l'ancienne DDE de Gisors. Une décision de l'assemblée communautaire guidée par un volonté d'économie et de rationalisation. Racheté à l'État pour 210 000 €, le bâtiment sera entièrement réhabilité : isolation extérieure, réfection des menuiseries extérieures et bardage bois en silverwood, carrelage, peinture, chauffage et réfection de l'électricité sont au programme sans omettre la mise en place d'un monte-handi-

capé. Le projet confié après appel d'offres à l'architecte L. Patin, est en cours de finalisation. Il permettra, dès la fin 2011, de regrouper l'ensemble des services communautaires aujourd'hui répartis sur trois sites. Le coût des travaux est financé pour partie par la revente des locaux de la route de Dieppe et de l'avenue Jean Jaurès à hauteur d'environ 350 000 €. Des demandes de subventions en cours d'instruction auprès du Conseil général, de l'état, de la Communauté européenne et du Parlement viendront alléger le coût de l'équipement pour la collectivité. ●



La voie verte

# édito

## Continuité !

**L**e conseil communautaire vient de débattre des orientations budgétaires pour l'exercice 2011. Ce débat s'inscrit dans un contexte dominé par l'impact de la crise économique et les mesures d'austérité du gouvernement qui, pour les collectivités locales, se traduisent essentiellement par la suppression d'une de leurs principales ressources : la taxe professionnelle et par le gel des dotations de l'État. Cette érosion des moyens des collectivités territoriales peut être surmontée, cette année encore par notre Communauté de communes, en faisant appel au prélèvement sur les excédents des années antérieures. Ainsi la continuité des actions engagées en faveur de nos concitoyens sera-t-elle assurée pour l'année à venir. Mais cette possibilité connaîtra rapidement ses limites. En matière de travaux d'investissement et d'entretien des **voies communautaires**, un montant minimum de 650 000 € est prévu (550 000 € pour le programme de voirie et 100 000 € pour faire face à d'éventuels dégâts liés au gel). Pour les **services à la personne** toutes les actions seront poursuivies et développées : accueils de loisirs et mini-séjours pour les enfants avec éventuellement un 5<sup>e</sup> mini-séjour pour les adolescents, relais d'assistantes maternelles itinérant, portage des repas aux personnes âgées. En matière d'**environnement**, poursuite des contrôles SPANC, du zonage d'assainissement, réhabilitation de 60 systèmes nouveaux sur le deuxième secteur avec des aides moyennes de 70 % de l'AESN et du conseil général. **Sports et loisirs**, participation active aux deux syndicats mixtes pour la gestion du centre nautique Aquavexin (réalisation d'une salle de bien être) et de la voie verte (réalisation d'un parking à Neaufles Saint Martin), transport pour les scolaires au centre Aquavexin. **Développement économique**, poursuite de la commercialisation de la ZAC du Mont de Magny. **Transports scolaires**, poursuite de la gratuité pour les 1500 élèves transportés sur le territoire. Réhabilitation des anciens **locaux de la DDE** achetés en 2010 pour un emménagement des services prévu en fin d'année, commencement des premiers travaux de la **maison de l'enfance** pour une ouverture prévue en septembre 2012. Ensemble, réjouissons nous de la dynamique impulsée sur notre territoire par notre Communauté de communes.

**Marcel Larmanou**

Maire de Gisors, Conseiller général de l'Eure  
Président de la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière

## Aquavexin : fermeture technique en décembre 2010



- Les espaces Aquatique et Bien-Être seront fermés pour cause de vidange du 23 décembre 2010 au 2 janvier 2011 inclus.
- L'espace Forme sera fermé uniquement du 23 au 26 décembre 2010. Réouverture le lundi 27 décembre 2010.
- Votre centre Aquavexin sera fermé le samedi 1<sup>er</sup> janvier 2011.
- Réouverture complète de votre centre Aquavexin le lundi 3 janvier 2011 à 8h00

### À Aquavexin, le samedi, c'est moitié prix !

À la demande des élus de la Communauté de communes, afin de faciliter la pratique de la natation pour tous, Aquavexin offre l'entrée à moitié prix, chaque samedi matin entre 11 et 13 heures. De quoi donner envie de se jeter à l'eau en famille.

## Viabilité hivernale Une coopération utile

Jusqu'au 15 mars 2011, les quatre agents de l'équipe voirie assurent, en binôme, des astreintes pour intervenir au plus vite sur les voies communales, et les rendre praticables. Le réseau de la Communauté de communes compte environ 180 km de voies communales. Les routes départementales, une centaine de kilomètres, sont gérées par le Conseil Général.

### L'organisation

A chaque intervention, les équipes traitent en priorité les grands axes et les sites sensibles (forte déclivité, école, hôpital...) sur l'ensemble du territoire.

Le réseau prioritaire est déterminé en fonction de l'importance du trafic supporté par les voies communales et de l'existence d'un itinéraire de transports scolaires, ces deux critères étant renforcés par la dangerosité de certains secteurs (pente, ombre, humidité).

Les interventions prioritaires de l'équipe de la Communauté de communes concernent environ 50 km de voiries communales, dont environ 21 km sur la commune de Gisors.

La participation active des communes permet d'offrir aux habitants un meilleur niveau de service sur les voies secondaires. Du sel en vrac est acheté et distribué par la Communauté et mis à disposition des communes pour les salages ponctuels ou d'urgence, avec une mise en œuvre par le personnel municipal, manuellement ou

en utilisant les équipements dont ces communes ont pu faire l'acquisition. Le travail effectué par les communes a permis à l'équipe de la Communauté de communes d'être plus présente sur les voies de liaison. La complémentarité des actions illustre la réelle coopération des agents sur le terrain. Chaque commune décide des rues sur lesquelles intervient son équipe d'agents municipaux.

### Le matériel

La Communauté de communes est équipée :

- d'un ensemble composé d'un camion 15 tonnes, d'une saleuse portée et d'une lame à neige asservies à l'hydraulique du porteur mis en service en novembre 2008.
  - d'une saleuse tractée par un fourgon de 3,5 tonnes, de type semoir, à épandage par disque.
- Une deuxième saleuse tractée à épandage réglable par disque peut être mise à la disposition des communes souhaitant participer au service hivernal dans leur agglomération. ●

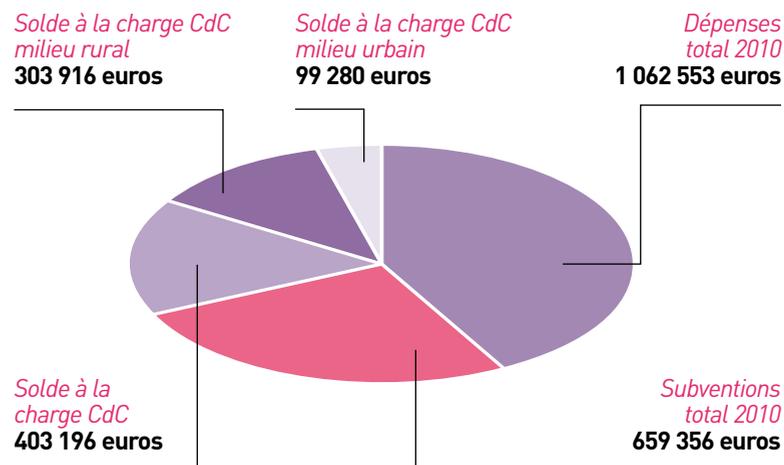
## Transports scolaires Combien ça coûte ?

C'est la Communauté de communes qui gère les transports scolaires en tant qu'autorité organisatrice de second rang, déléguée par le Conseil général. Le Département prend en charge exclusivement les factures des transporteurs soit 85% de la dépense en milieu rural et 50% pour les transports du midi. Le solde à la charge de la Communauté est de 403 000 euros pour 2010. Le service

est gratuit pour les familles, ce qui n'est pas le cas dans nombre de collectivités.

### Sécurité

Pour les enfants empruntant les transports scolaires, des gilets de sécurité fluorescents sont à disposition gratuitement au n°22 route de Dieppe dans les bureaux du Transports Scolaires (face au lycée Louise Michel). ●



## Aire d'accueil des gens du voyage

La réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage est obligatoire pour les collectivités de plus de 5 000 habitants. C'est la Communauté de communes qui gère cette compétence. Située sur la route de Bazincourt à Gisors, l'aire comporte 12 emplacements fixes et 2 emplacements d'attente. Les occupants payent un loyer (caution + emplacement + eau + électricité). Son mode de fonctionnement est identique à celui d'un camping. En 2010, le déficit est resté très modéré, de l'ordre de 10 000 €. Les dépenses

se sont élevées de 55 000 € et les recettes à 48 500 €, comprenant des redevances des résidents à hauteur de 22 000 € et une aide de l'État de 26 500 €. La présence constante et bienveillante du gardien régisseur, en charge du bon fonctionnement de l'aire, contribue très largement à son bon équilibre. Il a à la fois un rôle de gestionnaire mais aussi un rôle social. Il encaisse chaque semaine les loyers, dialogue avec les résidents et veille au respect de la réglementation. ●

## Alerte météo

L'hiver est là, avec lui le mauvais temps. Pour recevoir au plus vite les informations concernant les alertes météo impactant les transports scolaires, vous pouvez nous communiquer votre adresse mail, et nous indiquer le nom de vos enfants. Celle-ci ne sera pas divulguée aux autres parents, les messages étant envoyés en adresse cachée. Courriel : transport.scolaire.cdc.gisors@wanadoo.fr

## Assainissement non-collectif 70 % d'aide possible

Afin de contribuer à la protection de la ressource en eau potable, la Communauté de communes a mis en place un programme de lutte contre les pollutions d'origine domestique. 55 installations d'assainissement non-collectif présentant des risques sanitaires ont pu être ou sont en cours de réhabilitation cette année. L'opération sera élargie en 2011 et concernera une soixantaine d'installations. Son coût est variable selon l'état de l'installation existante, la nature du sous-sol et la taille de l'habitation concernée. Les propriétaires concernés bénéficient du soutien de la Communauté de communes. De plus, le Département et l'Agence de l'eau apportent une aide de 70 % du coût global de l'opération, soit 450 000 euros en 2010.



Rappelons qu'il appartient à chaque riverain d'assurer l'entretien de son trottoir (neige, verglas, feuilles)



Une des saleuses de la Communauté de communes

À chaque parution, nous présentons des associations locales qui contribuent au dynamisme du territoire

## Le Club Omnisport de Bézu-Saint-Éloi

Le C.O.B.E. comporte 3 sections :

- **La danse**, encadrée par Christelle Poulain, Karine Louis, Adeline Pécheux et Valérie Cros avec 120 adhérents de 3 à 45 ans. Les cours se déroulent tous les mercredis après-midi de la maternelle au collège (35 euros/an) et tous les jeudis soirs pour les lycéens et les adultes (40 euros/an). Tél. : 06 13 57 32 67
- **La gymnastique**, encadrée par Christelle Poulain et Julie Moussu, avec une trentaine d'adhérentes du collège aux adultes. Les cours se déroulent tous les jeudis soirs de 20 h à 21 h (40 euros/an). Tél. : 06 13 57 32 67
- **Le tennis de table**, encadré par Serge Witz et Bruno Trouvé, avec une trentaine d'adhérents de 6 ans aux adultes. Les cours se déroulent tous les mercredis de 17 h 30 à 19 h 00 pour les enfants (25 euros/an) et les lundis soirs de 20 h à 22 h 30 pour les adolescents et les adultes (2 tarifs 35 euros/an hors compétition et 65 euros/an pour les compétiteurs). Les matchs ont lieu les vendredis soirs à partir de 20 h. Tél. : 02 32 55 25 09

### Quelques rendez-vous à retenir :

Samedi 29 janvier 2011 et samedi 25 juin 2011 : Spectacles de danse

## Mini-séjours En 2011 on continue !

Après le succès remporté par les mini-séjours cette année avec la participation de 97 enfants, leur organisation est reconduite pour juillet 2011 par la Communauté de communes.

Une nouveauté : un séjour pour 16 ados de 12-15 ans sera proposé la semaine du 18 au 22 juillet 2011 à Thury-Harcourt dans le calvados.

- **Pour les plus jeunes** : deux séjours de 5 jours sont prévus du 4 au 8 juillet pour 24 enfants de 7 à 11 ans à proximité du lac de la forêt d'Orient (Aube) et du 18 au 22 juillet pour 24 enfants de 8 à 11 ans à Thury-Harcourt dans le calvados.
  - **Pour les 4-7 ans** : un séjour de deux jours est prévu (lieu non déterminé).
  - **Un séjour de 3 jours** pour les 6-10 ans n'ayant jamais participé à un séjour est à l'étude.
- Une plaquette d'information sera réalisée courant février 2011 et distribuée aux écoles, mairies, site inter-



net, journaux locaux. Les inscriptions seront ouvertes en mars dans les centres de loisirs communautaires. Tarifs en fonction des revenus et enfants à charge. Agréée ANCV. ●

**Renseignements :**  
Pôle enfance-jeunesse de la Communauté de communes : 02 32 27 89 50

## Natation à l'école

C'est la Communauté de communes qui prend en charge financièrement le coût de location des bassins et de transport des élèves vers le centre aquatique Aquavexin.

La société Grisel et la Ville de Gisors assurent le transport pour le compte de la Communauté de communes.

Dix huit classes du CP au CM2 (CM2 des écoles rurales) des écoles du territoire communautaire fréquentent tous les vendredis le centre aquatique. Pour les parents qui s'interrogent sur le sort réservé aux classes à deux niveaux (grande section de maternelle/CP et CM1/CM2), la décision a été prise de ne pas léser ces enfants et de faire bénéficier la classe entière de l'apprentissage de la natation.

La programmation et les créneaux horaires des classes primaires se rendant à Aquavexin jusqu'en juin 2011 est consultable sur le site internet de la CdC/ : <http://www.cdc-gisors.fr/sports-et-loisirs> ●

**Coût de la location annuelle des bassins :**  
50 000 euros

**Coût du transport :**  
35 000 euros

## MANIFESTATIONS CULTURELLES

Janvier-mars 2011

■ **BÉZU-SAINT-ÉLOI**  
• **Spectacle de danse** par l'association C.O.B.E. Samedi 29 janvier

à la salle des fêtes Samedi 12 février 20 h 30

• **Spectacle jeune public "La Laide au doigt mordant"**

à la salle des fêtes Jeudi 17 février en journée

• **Concert de musiques actuelles** à la salle des fêtes Vendredi 18 février 20 h 30

• **Pièce de théâtre "Macbett"** à la salle des fêtes Vendredi 11 mars 20 h 30

• **Exposition "le français, langue de partage"** à la bibliothèque du dimanche 13 mars au dimanche 20 mars

• **Spectacle de danse jeune public "Babel blabla"** à la salle des fêtes le jeudi 17 mars et le vendredi 18 mars en journée

■ **DANGU**  
• **Loto "Âge d'or"** Samedi 19 mars

■ **GISORS**  
• **Pièce de théâtre "Seule dans ma peau d'âne"** à la salle des fêtes

Jeudi 6 janvier 10 h et 14 h 30 et le vendredi 7 janvier 10 h

• **Pièce de théâtre "Le Chandelier"** à la salle des fêtes le vendredi 14 janvier 20 h 30

• **Concert jazz "Appellation contrôlée"** à la salle des fêtes Vendredi 21 janvier 20 h 30

• **Pièce de théâtre "La Valse des pendards"**

**NB :** Ces informations nous sont transmises par les communes. Si votre commune n'est pas renseignée, c'est que les éléments nous sont pas parvenus ou qu'ils sont arrivés trop tardivement.

## Ressources humaines : un nouveau responsable

Danièle Carrara, responsable des ressources humaines à la Communauté de communes depuis 2005, a fait valoir en Décembre 2010 ses droits à la retraite. L'occasion de saluer sa compétence, ses capacités d'écoute et son sens du service public. C'est Frédéric Jacques qui la

remplace en tant que responsable des ressources humaines. Un poste qu'il occupait déjà au sein d'une structure de coopération intercommunale en île-de-France, le SIPPAREC. Nous lui souhaitons plein succès dans l'exercice de ses fonctions. ●

Lettre de la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière



## Veni Vidi Ludi de Neaufles-Saint-Martin

« Veni Vidi Ludi » est une association loi 1901, qui vise à promouvoir l'univers du jeu et les pratiques ludiques auprès du plus grand nombre en s'appuyant sur une collection de plus de 400 jeux et jouets.

Créée en mars 2010, l'association favorise les rencontres et le plaisir de jouer ensemble, contribue à la conservation et à la communication du patrimoine ludique mondial, redonne au jeu sa place dans la vie de chacun, et soutient les professionnels et les structures associatives, socio-culturelles et éducatives dans leurs projets ludiques.

L'association travaille au développement de projets spécifiques au territoire de la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière afin de faire découvrir des jeux à ses habitants. Ainsi, une ludothèque itinérante s'est mise en place depuis Juin 2010. Grâce à elle, les enfants du centre de loisirs de Bazincourt-sur-Epte, les participants de la fête du jeu de Gisors ou de la Fête de la voie verte ont profité d'espaces de jeux (jeux de construction, jeux symboliques, jeux d'adresse, jeux surdimensionnés...). Autre projet, un week-end ludique sur la commune de Neaufles-Saint-Martin qui pourrait se dérouler dès le retour des beaux jours.

Envie de jouer avec nous ? Pour connaître les conditions d'adhésion, nous solliciter pour une animation, un atelier, du prêt de jeux, une formation ou la découverte de jeux rendez-vous sur notre site internet <http://www.venividiludi.fr>.

**Vous pouvez aussi nous joindre :** William au 06 63 76 71 11 ou à [contact@venividiludi.fr](mailto:contact@venividiludi.fr)





**Le Marché de Gisors est un marché local dont la renommée va bien au-delà des frontières de la ville. Il est apparu intéressant de sonder l'opinion des habitants de toute la Communauté afin de recueillir leurs avis sur ce marché d'intérêt et de rayonnement communautaires.**

**Bonjour. Nous réalisons un questionnaire de satisfaction sur le marché de Gisors. Le but est de cerner vos habitudes et votre satisfaction afin de répondre au mieux à votre demande. Auriez-vous quelques minutes à me consacrer afin de répondre à celui-ci ?**



### I) Mieux vous connaître

- 1) Vous êtes  Un homme  Une femme
- 2) Vous avez  - de 18 ans  Entre 18 et 25 ans  
 Entre 25 et 40 ans  Plus de 60 ans
- 3) Habitez-vous Gisors ?  Oui  Non  
Si non, où vivez-vous ? .....  
Département ? .....
- 4) Quelle est votre profession ?  
 Cadre  Employé  
 Ouvrier  Etudiant  
 En recherche d'emploi  
 Retraité  
 Autre (Précisez .....)  
Votre lieu de travail ou d'étude : .....
- 5) Disposez-vous d'un moyen de locomotion ?  
 Oui (Lequel ? ..... )  Non
- 6) Votre situation familiale ?  
 Célibataire  En couple  
 Sans enfant  Avec enfant(s)
- 7) Où faites-vous le plus souvent vos courses ?  
 Grande surface (Leclerc, Intermarché...)  
 Commerces en centre-ville  
 Discount (Aldi, Lidl, Dia...)

### II) Vos habitudes de fréquentation

- 8) Venez-vous au marché de Gisors ?  
 Oui, le lundi matin  Oui, le lundi après-midi  
 Oui, le vendredi matin  
 Non (Si non, allez directement à la question 12)
- 9) Venez vous le lundi ?  Chaque semaine  Une fois par mois  Les jours fériés  Autre  
Venez-vous le vendredi ?  Chaque semaine  Une fois par mois  Les jours fériés  Autre
- 10) Venez-vous surtout pour : (Une réponse possible)  
 Vous promener  
 Effectuer des achats  
 Vestimentaires  
 Alimentaires  
 Autre  
(Précisez .....)



- 11) Quand vous venez au marché de Gisors :  
 Vous venez exclusivement pour le marché  
 Vous faites d'autres choses et êtes seulement de passage
- 12) Vous ne vous rendez pas au marché : (deux réponses possibles)  
 Car vous travaillez  
 Le jour ne vous convient pas  
 A cause des prix  
 A cause des produits proposés  
 Autre (Précisez : .....) )

### III) Votre satisfaction

- 13) Trouvez-vous ce que vous êtes venus chercher ?  
 Toujours  Souvent  Jamais
- 14) Etes-vous satisfait :  
 L'accueil des commerçants  Les prix  
 La qualité des produits  Le choix  
 Le jour du lundi  Le jour du vendredi  
 Horaires du lundi (journée)  Horaires du vendredi (matin)  
 Aménagement du marché  
 Autre (précisez .....)
- 15) Selon vous, quels sont les points positifs du marché ?

### IV) Reproches et propositions

- 16) Quels pourraient être vos reproches ?  
 L'accueil des commerçants  Les prix  
 La qualité des produits  Le choix  
 Le jour du lundi  Le jour du vendredi  
 Horaires du lundi (journée)  Horaires du vendredi (matin)  
 Aménagement du marché  
 Autre (précisez .....)
- 17) Quel(s) point(s) souhaiteriez-vous améliorer ?

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire.  
Nous vous prions de bien vouloir le déposer à l'accueil de la Mairie de Gisors ou bien de le retourner à l'adresse suivante :  
Mairie de Gisors – Quai du fossé aux tanneurs – 27140 GISORS  
Vous pouvez également le télécharger sur le site de la Mairie

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous faire part de vos coordonnées  
NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_  
ADRESSE : \_\_\_\_\_  
MAIL : \_\_\_\_\_